

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R490 – GRUE AUXILIAIRE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules en respectant les règles de sécurité.

Obtenir le CACES® R490 - Grue auxiliaire (recommandation R490 de la CNAM) ou une attestation de compétences permettant la délivrance d'une autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur (article R4323-56 du Code du Travail).

Conduire et utiliser une grue de chargement en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (1 à 9) que pratiques (10 à 12). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (13) si le candidat a retenu l'option :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
4. Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser les règles de stabilisation et courbes de charge.
5. Connaître et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
7. Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
8. Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
9. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).
10. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
11. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge ; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels).
12. Connaître et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
13. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R490 – GRUE AUXILIAIRE

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Parler et comprendre le français.
Etre apte médicalement et être âgé d'au moins 18 ans.
Toute personne amenée à conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules (GACV)
Périodicité de maintien des compétences : 5 ans
Durée de la formation : A déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.
Nombre de personne par session : 6 personnes

DATES

Selon le planning disponible sur www.alcevi-formation.fr ou à convenir

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : non
Pédagogie active
Echanges avec les stagiaires
Support ou livret délivré aux stagiaires
Cas pratiques sur le terrain

LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00
Ou adaptés selon la demande

PROGRAMME

TEMPS D'ECHANGE AVEC LES STAGIAIRES

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

LE METIER DE CONDUCTEUR DE GRUE AUXILIAIRE

- Rôle et responsabilités

APERÇU SUR LA REGLEMENTATION

- Française et européenne
- Les différentes instances et organismes de prévention

TECHNOLOGIE

- Terminologie, caractéristiques fonctionnelles et technologies des grues auxiliaires de chargement de véhicules : structures, mécanismes (moteur, freins), organes de service et de commande, dispositifs de sécurité
- Equilibre et nature des charges, répartition des forces, conditions d'équilibre
- Angle d'élingage, influence des angles
- Risques liés à l'énergie mise en œuvre (mécanique, hydraulique, électrique)
- Technologie des appareils et accessoires de levage

REGLES DE CONDUITE ET D'UTILISATION

- Vérifications à la prise et à la fin de poste
- Conditions de stabilités : les principaux risques liés aux appareils en porte-à-faux
- Risques liés à l'environnement (circulation des véhicules, piétons, gel, lignes électriques)
- Interprétation des courbes de charges, compréhension des documents et plaques signalétiques des grues auxiliaires
- Gestes conventionnels et de commandement
- Consignes de sécurité des grues auxiliaires
- Consignes de sécurité sur chantier et lors de livraison

OPTION TELECOMMANDE : Risques liés à l'utilisation de la télécommande, vérification des équipements de transmission

POSITIONNEMENT

- Mise en œuvre de la grue en position de travail, examen, essais
- Balisage de la zone
- Calage et mise en place stabilisateurs
- Horizontalité du véhicule
- Manœuvres de positionnement



PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R490 – GRUE AUXILIAIRE

MANŒUVRES

- Elingage de la charge
- Utilisation de différents dispositifs porte charge
- Mise en œuvre de l'examen journalier
- Prises, placements et déposes de charges – Manœuvres de précision
- Mouvements composés à vide en charge
- Manutention de charges diverses (pièces longues)
- Maîtrise du balancement de la charge

MAINTENANCE

- Opérations de maintenance de premier niveau

OPTION TELECOMMANDE : Positionnement hors de la zone de risque ; décomposition et synchronisation des mouvements de positionnement de la charge ; maîtrise balancement des charges

EVALUATION

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation théorique QCM de 100 questions
Evaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R 490 pour l'obtention du CACES®
Evaluations réalisées par des testeurs certifiés.

Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) sera adressé à l'employeur à l'issue positive des évaluations.

Equivalence : sans objet

Passerelles : sans objet

Offre tarifaire : disponible sur demande ou sur www.alcevi-formation.fr

Conditions générales de vente : envoyées avec la convention ou disponibles sur www.alcevi-formation.fr

Responsable pédagogique : Christophe DESMOULIERE

Profils des intervenants : Formateurs - Professionnels des métiers de la sécurité (avec 5 à 10 ans d'expérience)

Modalités d'Accessibilité : ALCEVI est un établissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».